

L'Égalité Femmes-Hommes

Chez IDEAL STANDARD FRANCE



Index : 84/100

L'Index d'égalité Femmes-Hommes mis en place par le gouvernement vise à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Il permet aux entreprises de se positionner sur la base de 4 critères pour obtenir une note sur 100. Chaque entreprise doit, au minimum, atteindre 75 points et publier sa note sur son site internet.

Les entreprises en dessous de cette note doivent entreprendre les actions correctives nécessaires, sous peine de sanctions financières.

Soucieuse de garantir cette égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, Ideal Standard agit depuis longtemps déjà, dès le recrutement et tout au long du parcours professionnel de ses collaboratrices et collaborateurs.

Cette note de 84/100 obtenue par Ideal Standard reflète sa politique volontariste de veiller à une équité de traitement entre les femmes et les hommes tant sur sa politique salariale qu'en terme d'accès aux différents postes, formations...